

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
DUT EN GENIE CIVIL DE L'INSTITUT
UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE
L'UNIVERSITE DE THIES**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Seni TAMBA, Président ;
- M. Galaye NIANG, Membre ;
- M. Pape Jean Manivar SOW, Membre ;

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Février 2016

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation de l'institution et du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	8
3. Préparation de la mission et description de la visite sur site	8
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	10
5. Points forts du programme	16
6. Points faibles du programme	16
7. Appréciations générales	17
8. Recommandations sur le programme d'études	17
8. Proposition de décision	19
Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées	20

Introduction

Une réunion avec l'ANAQ-SUP et les autres experts a été organisée par le Secrétaire Exécutif de l'ANAQ-SUP le vendredi 22 mai 2015 pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique.

L'analyse de la documentation numérique (rapport d'auto-évaluation de l'IUT, guide d'évaluation externe, grille d'analyse du rapport d'auto-évaluation institutionnelle, formulaire de visite des locaux...) mise à disposition par l'ANAQ-Sup a permis de concevoir la démarche méthodologique allant de la collecte des données sur le terrain à partir du guide d'entretien, du traitement des informations recueillies, d'une réunion de partage des termes du rapport provisoire avec la direction de l'IUT et enfin l'élaboration des rapports provisoire et final.

Un rapport provisoire a servi à consolider les analyses des différentes informations collectées. Il a été soumis à la Direction de l'IUT pour observations et compléments.

Les commentaires formulés sur le rapport provisoire par la Direction de l'IUT ont servi à apporter les modifications nécessaires audit rapport provisoire et à élaborer le rapport définitif.

Suite à l'exploitation du premier rapport d'évaluation, le conseil scientifique de l'ANAQ, lors de sa session de délibération du 05 février 2016, avait suspendu cette décision d'accréditation du programme et avait demandé d'organiser une visite des nouveaux locaux de l'IUT pour évaluer ses nouvelles infrastructures. La visite a eu lieu le 16 février 2016.

1. Présentation de l'institution et du programme évalué

1.1. Présentation de l'Université de THIES

Dans le cadre de l'initiative spéciale des Nations Unies, le secteur de l'éducation du Sénégal a entrepris l'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation (*PDEF*) couvrant la période 2001-2010. Pour une meilleure cohérence de l'ensemble des actions éducatives au niveau national, le Sénégal a décidé d'élargir la carte universitaire en créant de nouvelles structures dont l'Université de Thiès (UT).

L'Université de Thiès, née de la fusion de plusieurs écoles et instituts de formation supérieure est la nouvelle dénomination de l'Université Polytechnique de Thiès créée par la loi 2005 - 04 du 11 janvier 2005.

Elle contribue à la diversification de l'offre d'enseignement supérieur au Sénégal, dans la sous-région et en Afrique. Tout en valorisant les atouts économiques et culturels de son site d'implantation, elle remplit les missions classiques de formation et de recherche en mettant l'accent sur les volets technologique, professionnel et sur l'insertion.

L'Université de Thiès est un établissement d'enseignement supérieur dont la mission est de :

- proposer des offres de formation plus performantes s'enracinant dans les réalités locales et favorisant des passerelles pour l'orientation, la professionnalisation et l'ouverture à l'International ;
- mettre à la disposition des entreprises une ressource humaine qualifiée par l'adaptation des formations aux besoins du milieu professionnel ;
- organiser des enseignements et des activités de recherche visant le perfectionnement permanent, l'adaptation et la participation à l'évolution scientifique et technologique ;
- mener des expertises au profit des organismes publics, privés et des collectivités locales.

La particularité de l'Université de Thiès réside dans la diversité de sa composition. Il s'agit, en effet, d'un regroupement de structures de formation et de recherches déjà existantes et des structures nouvellement créées :

- l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) ;
- l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) ;
- l'Institut Universitaire de Technologie (IUT).
- l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Économiques et Sociales (UFR SES) ;
- l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Et Technologies (UFR SET) ;
- l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de la Santé (UFR SANTE) ;
- l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'ingénieur (UFR SI) ;
- l'Ecole Doctorale Développement Durable et Société (ED 2DS).

L'Université de Thiès est constituée de quatre pôles :

- le pôle scientifique et technologique (UFR SET, l'UFR SI et l'IUT) ;
- le pôle sciences économiques et sociales (UFR SES) ;

- le pôle agronomique (ENSA et ISFAR) ;
- le pôle santé (UFR Santé).

L'Université de Thiès est placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle est administrée par un Conseil d'Administration (CA), un Conseil Académique et un Recteur. Elle comprend en outre les organes consultatifs suivants : un Conseil de Gestion et un Conseil Scientifique.

Le Conseil d'Administration est présidé par une personnalité issue du milieu socioprofessionnel et nommée par décret.

A ces organes, sont adjointes les commissions statutaires suivantes :

- la Commission Etudes et Vie Universitaire (CEVU) ;
- la Commission Recherche, Innovation Coopération (CRIC) ;
- la Commission Relations avec les Entreprises, Insertion et Services à la Communauté (CREISC) ;
- la Commission Suivi Evaluation ;
- la Commission Assurance Qualité ;
- la Commission chargée du Numérique et des TICE ;
- la Commission Pôle Technologique et Incubateurs d'entreprises;
- les Conseils d'établissements (UFR, ECOLE, Instituts) et Conseils pédagogiques.

L'Université de Thiès a élaboré et validé, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Gouvernance et de Financement de l'Enseignement Supérieur (PGFSup) axé sur les résultats, son plan stratégique quinquennal 2011-2015.

Certains objectifs du plan stratégique coïncident avec ceux du contrat de performance (CDP) que l'UT a signé avec le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il s'agit de :

- l'amélioration de la gouvernance de l'institution ;
- l'amélioration de l'efficacité interne de l'institution ;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- l'amélioration de l'utilisation des TIC ;
- le renforcement des liens avec le marché du travail.

1.2. Présentation de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT)

L'Institut Universitaire de Technologie (IUT), démembrement de l'Université de Thiès est un établissement public à vocation régionale. Il a été créé en janvier 2010 pour répondre au souci du Ministère de l'Enseignement supérieur d'élargir l'accès des bacheliers aux formations professionnelles courtes dans les universités publiques.

L'IUT a pour mission essentielle de mener des activités d'enseignement, de recherche et de services à la communauté dans les domaines scientifiques et technologiques.

L'IUT comprend deux départements :

- le Département Génie Civil (GC) ;
- le Département Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII).

Chaque département est chargé de coordonner les activités pédagogiques et de recherche et d'assurer l'animation scientifique.

L'IUT a mis en place plusieurs filières de formation adaptées à la demande sociale et qui sont les suivantes :

- Génie Civil option Bâtiment et Travaux Publics (DUT - GC-BTP) ;
- Génie Civil option Géomètre Topographe (DUT - GC-GT et LP-GT) ;
- Gestion de la Logistique et du Transport (DUT - GLT) ;
- Génie Electrique et Informatique Industrielle (DUT - GEII).

L'administration générale de l'IUT est dirigée par une direction ayant à sa tête un Directeur et à laquelle sont rattachés la direction des études et les services administratifs. En plus de la direction l'IUT s'est doté des organes suivants :

- Conseil d'Etablissement ;
- Conseil Pédagogique ;
- Conseil de Département.

Pour l'année universitaire 2014-2015, l'IUT compte :

- neuf (09) Personnels d'Enseignement et de Recherche (PER) ;
- douze (12) Personnels Administratif Technique et de Service (PATS) ;
- deux cent (200) étudiants de diverses nationalités.

Les diplômes délivrés à l'étudiant sont le **Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)** qui requiert l'obtention de 120 crédits, au bout de **04 semestres** et la **Licence Professionnelle (LP)** suivant les normes du système **LMD**.

Les différents départements se sont approprié les objectifs et les orientations définis dans le système LMD. Le projet pédagogique de l'IUT a été consolidé avec les contributions des principaux acteurs que sont les enseignants, les étudiants, le milieu professionnel et les collectivités locales.

1.3. Présentation du programme de formation DUT GC-BTP de l'IUT

- **Maquette de formation**

Le programme d'études proposé est orienté vers les sciences et la technologie. Ce programme est structuré conformément au système LMD, avec une maquette organisée en quatre semestres de 30 crédits chacun, soit au total 120 crédits pour la durée de la formation. Chaque semestre comporte plusieurs unités d'enseignements (UE)

A côté des disciplines de spécialité un accent est mis sur l'aspect pluridisciplinaire ou interdisciplinaire ; ce qui garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Un intérêt particulier est accordé à l'enseignement l'informatique et de l'anglais qui prépare l'étudiant à la mobilité internationale.

- **Conditions d'admission**

Les conditions d'admission dans le programme d'études et les procédures d'admission sont déclarées à temps et publiées partout où de besoin. Pour être admissible il faut :

- Etre âgé au plus de 23 ans au 31 décembre de l'année en cours ;
 - Etre titulaire du Bac ou être candidat au Bac dans les séries S ou T ;
 - Déposer un dossier de candidature au test d'entrée ;
 - réussir aux tests d'entrée.
- **Méthodes d'enseignement**

Les méthodes d'enseignements utilisées sont les suivantes :

- a. les cours magistraux** permettent à l'étudiant d'acquérir des connaissances scientifiques de base. Des séminaires d'experts ou d'enseignants invités sont organisés en complément des cours théoriques.
- b. les travaux dirigés** permettent de faire des exercices d'application en utilisant les règles et les principes des cours magistraux sous l'assistance d'un enseignant.
- c. les travaux pratiques** se déroulent en salle spécialisée et permettent l'application des règles et des principes des cours magistraux sous l'assistance d'enseignants.
- d. les projets et travaux personnels**

Ils sont réalisés par groupe d'étudiants sur la base de thèmes sélectionnés. Ainsi l'étudiant peut travailler avec une relative autonomie pour se faire, les dispositifs mis en place pour le système de crédit, la part de travail personnel de l'étudiant et l'évaluation des enseignements sont en adéquation avec le système LMD.

La part de travail personnel des étudiants correspond généralement à des devoirs de maison, des TD ou de TP que les enseignants donnent aux étudiants. Ces mécanismes permettent aux étudiants de s'auto-évaluer régulièrement et de juger de la compréhension des cours théoriques.

- **Méthodes d'évaluation**

Concernant les modalités d'évaluation, en sus de la note de l'examen final, rentrent en ligne de compte au moins une note de contrôle continu et éventuellement une note de travaux pratiques et/ou de projet réalisé par l'étudiant. Les notes attribuées dans chacune des matières faisant l'objet d'une évaluation formative vont de 0 à 20. Il en est de même pour les notes de TD, de TP, de projet personnel et de mémoire. Toute absence non justifiée à une évaluation, entraîne la note 0.

La note attribuée à l'examen final doit représenter entre 40 et 60% de la note finale de la matière.

Une session de rattrapage, ouverte aux étudiants qui n'ont pas été déclarés admis à la session principale, a lieu une semaine au moins après la proclamation des résultats de la session principale.

- **Conditions d'obtention du diplôme**

A la fin de chaque semestre, un jury d'examen est convoqué par le Chef de Département. Il est composé des enseignants intervenant dans le semestre et statue sur les résultats obtenus par les étudiants au cours du semestre.

Conformément au décret sur le LMD, il faut valider 120 crédits pour prétendre obtenir l'attestation de réussite au DUT GC-BTP. La délivrance de l'attestation de réussite est conditionnée par l'obtention du quitus des services suivants : Scolarité de l'IUT, comptabilité de l'IUT, service aux étudiants de l'Université de Thiès et bibliothèque centrale de l'Université de Thiès.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation fourni par l'IUT contient toutes les informations et tous les éléments de preuve exigés par l'ANAQ-SUP. Le rapport est donc complet et informatif.

3. Préparation de la mission et description de la visite sur site

La méthodologie adoptée pour cette visite a comporté les phases suivantes :

- **Réunion préparatoire de concertation avec l'ANAQ-Sup**

Une réunion avec l'ANAQ-Sup et les autres experts a été organisée par le Secrétaire Exécutif de l'ANAQ-SUP le vendredi 22 mai 2015 pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique.

- **Elaboration de la démarche méthodologique de collecte de données**

L'analyse de la documentation numérique (rapport d'auto-évaluation de l'IUT, guide d'évaluation externe, grille d'analyse du rapport d'auto-évaluation institutionnelle, formulaire de visite des locaux...) mise à disposition par l'ANAQ-Sup a permis de concevoir la démarche méthodologique allant de la collecte des données sur le terrain à partir du guide d'entretien, du traitement des informations recueillies, d'une réunion de partage des termes du rapport provisoire avec la direction de l'IUT et enfin l'élaboration des rapports provisoire et final.

- **Collecte de données**

Pour la collecte des données, des missions de terrain ont été effectuées le mardi 26 mai 2015 et le mardi 16 février 2016 conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-SUP.

L'évaluation de terrain a été menée à travers :

- Les entretiens séparés avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants ;
- la visite guidée des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction notamment le rapport d'autoévaluation et les documents annexés

- **Analyse et synthèse des informations**

Les informations collectées ont été analysées et synthétisées. A la fin de la visite des locaux la synthèse des observations a été présentée à une équipe composée, du directeur des études, du chef de département GC, et du directeur de la Cellule Assurance Qualité de l'UT, représentant le recteur de l'UT, en trois rubriques : points forts, points faibles et recommandations.

- **Elaboration du rapport provisoire**

Un rapport provisoire a servi à consolider les analyses des différentes informations collectées. Il a été soumis à la Direction de l'institut pour observations et compléments.

- **Elaboration du rapport final**

Les commentaires formulés sur le rapport provisoire par la Direction de l'institut ont servi à apporter les modifications nécessaires au rapport provisoire et à élaborer le rapport définitif.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Depuis la sortie de la 1ère promotion en 2011, l'IUT sort des promotions chaque année, en suivant un cursus conforme à la maquette du programme. Le programme d'études est proposé de façon durable.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Les objectifs de formation ou d'apprentissage correspondent effectivement à la mission de l'institution : En effet, ce programme, cette formation permet de mettre sur le marché des cadres qui participent au développement socio-économique du pays et de la sous-région dans de nombreux domaines. Avec un contenu de formation conforme aux orientations définies dans le plan stratégique et aux missions dévolues à l'IUT, le titulaire de ce diplôme est un technicien supérieur polyvalent capable de :

- participer à l'étude et à l'exécution des travaux de génie civil dans une entreprise de bâtiment ou de travaux publics ;
- élaborer, suivant les directives des ingénieurs, des plans, des devis, des programmes pour la conception ou la préparation des ouvrages dans les bureaux d'études ;
- superviser l'exécution : conduite des travaux et coordination des corps d'état dans un chantier;
- organiser le dépouillement et l'analyse des programmes d'expériences dans les laboratoires d'essais.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'institution maintient des liens étroits avec le milieu professionnel. En effet, outre les vacataires issus du milieu professionnel qui interviennent dans les cours, des visites de chantiers en entreprises, et des stages sont organisés à l'intention des apprenants. Autrement dit les professionnels participent aux enseignements, les visites et stages se déroulent normalement. Par ailleurs, les maquettes de programmes ont été approuvées par les instances délibérantes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'institution dispose d'un comité ASSURANCE QUALITE qui anime régulièrement des réunions de partage. Les objectifs de formation et le contenu des maquettes de formation en plus d'être approuvés par les instances de délibération, ont fait l'objet de discussion avec des représentants du milieu professionnel et/ou du monde socio-économique. Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

La fiche de présentation du programme de formation et la maquette du DUT GC-BTP ont été validées dans le cadre d'un conseil d'établissement élargi au Directeur de la cellule assurance qualité de l'UT et au Vice- Recteur, Président de la CEVU. Auparavant, la conception et l'élaboration des programmes ont été faites en conseil de département auquel prennent part tous les enseignants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La fiche de présentation du programme de formation et la maquette du DUT GC-BTP ont été validées dans le cadre d'un conseil d'établissement élargi au Directeur de la cellule assurance qualité de l'UT et au Vice- Recteur, Président de la CEVU. Mieux, un comité d'assurance qualité, présidé par le Directeur des études, est créé à l'IUT. En outre, un règlement relatif au contrôle des connaissances, mis en place depuis la création de l'IUT, précise les conditions d'organisation des examens et contribue fortement aux mesures d'assurance qualité. En revanche, il faut noter qu'il n'y a pas encore eu d'évaluation formelle des programmes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme de formation est structuré selon les normes LMD. En effet, la maquette de programme est structurée en quatre semestres de 30 crédits chacun. En outre, le semestre comporte plusieurs unités d'enseignements (UE). Les unités d'enseignement ont toutes des plans de cours et des syllabus. Les contenus des cours sont bien ajustés les uns aux autres.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

L'offre d'études permet l'acquisition des principaux concepts et méthodes de la spécialité et inclut des sujets interdisciplinaires. La qualité de l'offre correspond, pour le domaine considéré, aux standards reconnus sur le plan international. Le curriculum comprend des activités explicitement destinées à préparer les étudiants à s'insérer dans le marché du travail, telles que des stages en milieu de travail, des cours de sensibilisation à la culture des entreprises, des cours d'entrepreneuriat. Les méthodes d'enseignement consistent en des cours magistraux, des travaux dirigés des travaux pratiques en laboratoires et des stages en entreprise. Le contrôle des connaissances est également réglementé.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions de validation du cursus, d'obtention d'attestations et de diplômes académiques (attribution de crédits, évaluations intermédiaires) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Il existe des statistiques sur les taux de réussite des étudiants : depuis 2009, selon les statistiques affichées, le taux de réussite est de 100% pour chaque année académique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Les enseignants possèdent le niveau de qualification requise pour exercer le métier. En effet, le personnel d'enseignement et de recherche engagé dans la formation a un niveau d'études minimal de bac + 5 et une qualification certaine dans les domaines d'enseignement de qualification dans des centres d'études à renommées internationales ou par des publications scientifiques de hautes portées. Les mesures et dispositions prises pour garantir la stabilité du corps enseignant ne sont pas précisées.

En revanche, l'évaluation des enseignements n'est pas encore effective.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les obligations de service des PER sont réglementées dans la loi 81-59 modifiée portant statut des personnels enseignants du supérieur. Le volume horaire à consacrer à chaque cours est fixé par le programme de formation décliné en emplois du temps.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Même si au moins un enseignant a été accueilli, il n'a pas été fourni de convention formelle entre IUT et d'autres institutions.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'études et les procédures d'admission sont transparentes et déclarées. En effet les conditions d'admission dans le programme d'études et les procédures d'admission sont déclarées à temps et publiées partout où de besoin. Pour être admissible il faut :

- Etre âgé au plus de 23 ans au 31 décembre de l'année en cours ;
- Etre titulaire du Bac ou être candidat au Bac dans les séries S ou T ;
- Déposer un dossier de candidature au test d'entrée ;
- Passer et réussir le test d'entrée

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Les statistiques disponibles montrent et garantissent l'égalité des chances entre hommes et femmes. En effet d'après les statistiques fournies de 2009 à 2015, la moyenne arithmétique de la proportion des femmes tourne autour de 29.2% sur 5 ans. En outre les conditions d'admission ne font pas de discrimination entre les sexes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Il n'existe pas encore d'accords/conventions avec d'autres institutions. L'institution n'a pas encore effectivement eu des étudiants qui ont bénéficié de la mobilité interuniversitaire. Pour l'instant aucune mesure prise pour encourager la mobilité n'est portée à la connaissance des experts.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Les étudiants bénéficient d'un encadrement satisfaisant. En effet, Un bureau accueil, orientation et information met à la disposition de tous les étudiants de l'Université de Thiès, toutes les informations nécessaires à leur scolarité et à son financement ainsi qu'à leur future carrière. En revanche il n'existe pas de mécanisme ou de formulaires d'évaluation de l'encadrement.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme dispose d'un centre d'information, qu'il partage avec l'ensemble des formations de l'Université de Thiès, où se trouve une liste d'employeurs potentiels. Une liste des diplômés est disponible.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Dans le cadre du financement CDP d'importants équipements didactiques ont été acquis. (voir liste annexe). Il n'existe pas sur les sites, des laboratoires équipés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Les principales forces du programme de formation DUT GC BTP de l'Institut sont :

- un programme de formation conforme aux orientations stratégiques et à la mission dévolue à l'IUT et couvrant les principaux domaines du BTP ;
- un corps professoral compétent et impliqué ayant les titres universitaires requis ;
- des personnels fortement motivés ;
- des enseignants recrutés après appel à candidatures, suivant des procédures garantissant l'équité et la transparence ;
- la généralisation des cahiers de textes pour le suivi des enseignements ;
- l'existence d'une salle informatique;
- l'existence d'un réseau internet fonctionnel ;
- l'existence sur les sites d'équipements de laboratoires et équipements scientifiques ;
- l'existence d'un groupe électrogène pour la fourniture d'énergie électrique de secours ;
- l'existence de chambres d'hôtes au sein de l'IUT pour l'hébergement des enseignants vacataires ou missionnaires ;
- l'avis unanime des étudiants sur la bonne qualité des enseignements dispensés ;
- la promotion interne en matière de recrutement à des postes administratifs technique et de service ;
- la délivrance des attestations de fin de formation dans les délais requis ;
- le bon taux de réussite des étudiants ;
- une gouvernance participative ;
- l'existence d'un manuel de procédures pour toutes les structures de l'université ;
- l'existence d'un local pour l'amicale des étudiants
- la propreté des locaux et de l'environnement
- la disponibilité du budget de fonctionnement de l'IUT ;
- le bon taux d'exécution du budget (au moins 85%) ;
- la régularité de la publication des comptes d'administration et des rapports trimestriels d'exécution budgétaire dans les instances.

6. Points faibles du programme

- L'absence de processus formels d'évaluation des programmes et des enseignements (enquête, analyse et remédiation) ;
- L'insuffisance du nombre d'enseignants permanents surtout dans les cours de « spécialité »; en effet pour 200 étudiants on dénombre (neuf (09) Personnels d'Enseignement et de Recherche et 1 contractuel (PER) ; douze (12) Personnels Administratif Technique et de Service (PATS) ;
- les déficiences en matière d'échanges d'étudiants et d'enseignants ;
- l'absence de laboratoire de recherche sur le site propre de l'IUT;
- l'ouverture internationale insuffisante ;
- l'inexistence sur le site, d'une bibliothèque scientifique adaptée au génie;
- La non prise en compte des personnes à mobilité réduite ;

- l'insuffisance du budget alloué par l'état (25 millions de FCFA) comparé à l'effectif de 200 étudiants.

7. Appréciations générales

Nous tirons la conclusion que le programme de formation DUT GC BTP est conforme aux orientations stratégiques et à la mission dévolue à l'IUT et couvrant les principaux domaines du BTP. L'IUT dispose d'un corps professoral compétent et impliqué ayant les titres universitaires requis, des personnels administratifs techniques et de service fortement motivés. En outre les enseignants sont recrutés après appel à candidatures, suivant des procédures garantissant l'équité et la transparence. Enfin le suivi des enseignements est soutenu par la généralisation des cahiers de textes ;

Il en ressort qu'après concertation entre les experts sur l'ensemble des 18 standards de qualité du référentiel, après la visite de terrain et l'analyse des différents documents mis à leur disposition, les experts, à l'unanimité, concluent que :

- 13 standards ont été atteints ;
- 04 standards ont été partiellement atteints
- 01 standard n'a pas été atteint.

8. Recommandations sur le programme d'études

L'analyse des programmes constitue la partie la plus importante pour l'équipe d'experts. Globalement les programmes sont complets et leurs contenus répondent aux besoins du milieu professionnel. Néanmoins une mise en forme est à notre avis nécessaire pour être en conformité avec le système LMD.

- La dénomination ou désignation des modules ou cours ou unités d'enseignement (UE) devrait être revue en évitant les terminologies : REALISATIONS – LIBRES - DIMENSIONNEMENT - ETUDE ET ANALYSE : ces termes ne reflètent pas fidèlement les éléments ou modules contenus dans l'unité d'enseignement ;
- Redéfinir la plupart des unités d'enseignement de manière à équilibrer dans la mesure du possible les éléments constitutifs des unités : exemple au deuxième semestre : REALISATIONS comporte 14 crédits alors que d'autres unités en comportent tantôt 3 crédits tantôt 3 crédits tantôt 6 crédits ;
- Redéfinir les crédits pour certaines unités d'enseignement qui ne sont pas créditées (UE IMMERSION ET UE LIBRES) ;
- Les modules ou cours ou unités d'enseignement doivent regrouper des enseignements de même nature de façon cohérente : citons quelques exemples parmi d'autres :
Ainsi il est difficile de regrouper :
 - Tantôt les cours : *routes 1, RDMI géotechnique et technologie de construction* dans une même unité d'enseignement (UE) « **SOLS ET MATERIAUX** »

- Tantôt les cours, (presque les mêmes), Route, RDM géotechnique et technologie de construction dans une même unité d'enseignement (UE) « **REALISATION** »
- Tantôt les cours de béton métré topographie dans l'UE **STRUCTURES**
- Tantôt les cours béton topographie étude de prix dans l'UE **DIMENSIONNEMENT**

- Harmoniser les charges horaires et les coefficients affichés : exemples :

- Coef. 1 équivalent à 60 H
- Coef. 4 équivalent 220 H
- Coef. 2 équivalent 100H
- Coef. 5 équivalents à 280 H

- Introduire un cours sur L'hygiène la santé et la sécurité au travail

La santé et la sécurité des travailleurs et du public doit être un souci constant dans la vie du futur technicien supérieur ce sujet devrait être abordé dans le programme ; un cours spécifique sur ce sujet serait souhaitable.

- Introduire certains cours comme :

- Ethique et déontologie,
- Impact des projets sur l'environnement et la société (développement durable),
- Des cours optionnels ou au choix (conformité avec LMD)

- Formaliser la maquette des programmes par l'élaboration d'un annuaire de programmes disponible pour tous

- Affiner d'avantage les maquettes pédagogiques en précisant les unités d'enseignement obligatoires, optionnelles et libres ainsi que les passerelles ;

- Mettre en place un système formel et consensuel d'évaluation des enseignements ;

- Se doter d'un processus d'évaluation de la qualité des filières de formation ;

- Acquérir une bibliothèque scientifique ;

- Mettre en place un centre d'archivage pour l'IUT ;

- Poursuivre la diversification de l'offre de formation ;

- Améliorer le taux d'encadrement en procédant au recrutement davantage d'enseignants permanents dans les domaines de spécialité (en effet 10 enseignants assurent près de 60% du volume horaire total);

- Procéder au recrutement davantage d'enseignants vacataires issus du milieu professionnel ;

- Mettre en place une licence professionnelle BTP

- Renforcer la communication externe de l'institut afin d'améliorer sa visibilité en
 - Tissant des liens plus étroits avec le milieu professionnel ;

- Signant des partenariats avec les entreprises pour faciliter les visites pédagogiques, les stages et l’insertion des diplômés ;
- Equiper les locaux pédagogiques en mobiliers adéquats et sécuritaires ;
- Prévoir l’accès aux locaux pédagogiques pour les personnes à mobilité réduite.
- Mettre en place un mécanisme formel de suivi des diplômés ;
- Organiser périodiquement un forum de l'emploi pour faciliter l’insertion et pérenniser les relations avec les partenaires) ;
- Organiser des sessions de perfectionnement ou formation continue à l’attention des personnels administratifs technique et de service.
- Impliquer tout le corps professoral dans des équipes de recherche et coopérer à l'international par la voie des différents mécanismes : mobilités, cotutelle.
- Améliorer les compétences des enseignants pour une meilleure appropriation de la démarche d’assurance qualité ;
- Rendre opérationnel l’incubateur pour favoriser l'esprit d'entrepreneuriat des étudiants ;

En résumé, force est de reconnaître que l’IUT, avec des ressources matérielles limitées, avec un effectif étudiant comparable à celui d’une grande école, réussit parfaitement sa mission de formation de cadres moyens pour le développement de la nation.

8. Proposition de décision

Au terme de cette mission, les experts proposent à l’unanimité, l’accréditation du programme de formation du DUT GC BTP de l’IUT.

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

1. Direction

- Dr Djibril SOW, Directeur des Etudes,
- Dr Mamadou Babacar NDIAYE, chef département génie civil
- Mr Mamadou MBOUP, Chef des services administratifs

2. Enseignants

- Dr Mamadou Babacar NDIAYE
- Dr Djibril SOW

3. Personnel administratif et Technique

- Madame DIOUF Khady SIDIBE, Assistante de Direction
- Madame SAMB Ndèye Aida CISSE, Assistante DE
- Melle Diané SAMB, Assistante services pédagogiques
- Madame SARR Madeleine Léontine DIOUF, chef service Scolarité
- Mme GUEYE Marième MBOUP chef service comptable IUT

4. Etudiants

- Melle Oulimata DIOP DUT1 GC BTP
- Mr Ibrahima NDIAYE, DUT1 GC BTP
- Melle Françoise Mahé NGOM DUT2 GC BTP
- Mr Ababacar Sadekh Badiane DUT2 GC BTP

Annexe 2 : Rapport de visite des nouveaux locaux de l'IUT

Par décision n° 0010 du 12 février 2016, le Secrétaire exécutif de l'Autorité nationale d'Assurance qualité de l'Enseignement supérieur a formulé une demande de visite de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Université de Thiès suite à son aménagement dans de nouveaux locaux. Cette visite fait suite à l'évaluation du programme du Diplôme universitaire de Technologie en Génie Electrique et Informatique Industrielle effectué par les experts en juin 2015 et qui avait formulé des insuffisances dans la conformité des locaux notamment leur exigüité et le manque de sécurité. La visite des experts s'est déroulée le mardi 16 février 2016.

L'équipe d'experts était composée de :

- Dr Séni Tamba
- M. Pape Jean SOW

Les observations portent essentiellement sur le Bâtiment qui abrite l'IUT, les équipements et matériels didactiques du programme.

1. LE BATIMENT ABRITANT l'IUT

Le bâtiment servant de locaux administratifs et pédagogique initialement occupé a été abandonné. L'IUT a déménagé dans de nouveaux locaux propres fonctionnels depuis octobre 2015 ;

L'IUT dispose ainsi de :

- Trois salles de classe d'une capacité de 100 étudiants ;
- Quatre salles de classe d'une capacité de 50 étudiants ;
- Trois salles de classe d'une capacité de 40 étudiants ;
- un laboratoire d'électricité, électronique, électrotechnique et informatique industrielle ;
- Une salle de mesure des caractéristiques thermo physique des matériaux de construction ;
- Une salle informatique de trente ordinateurs ;
- Un campus social où logent 26 étudiants (six filles et vingt garçons) ;
- De plusieurs toilettes séparées.
- Par ailleurs tous les PER et PATS de l'IUT disposent chacun d'un bureau.
- Les doctorants de l'école doctorale développement durable et société (ED2DS) de l'université de Thiès affiliés à l'IUT disposent aussi d'un bureau ainsi que et l'amical des étudiants l'IUT.
- L'IUT s'est doté en 2015 d'une voiture Pick-up qui sert pour les missions au niveau national ainsi que d'une moto pour le vagemestre.

- L'IUT a aussi commandé pour ses étudiants des uniformes qu'ils commencer à porter à partir du 27 février 2015 lors d'une cérémonie officielle de levée de couleur.
- Dans le cadre du CDP de l'université de Thiès, l'IUT a acquis un important dont un groupe électrogène de grande capacité et lot de matériel de Génie Civil, de Géomètre topographe (voir tableaux 1 et 2) et Génie Electrique (voiture électronique pour informatique industrielle).
- Il y a aussi un appareil EI700 de détermination de la résistance thermique et de la diffusivité thermique des matériaux de construction.
- Le local où on doit installer ces appareils est déjà disponible les autorités de l'IUT attendent la mise en place du budget pour la mise en place du laboratoire de BTP.

2. LES EQUIPEMENTS LE MATERIEL DIDACTIQUES ET LES LOCAUX (voir tableaux 1 et 2 ci-après)

- Des équipements de laboratoires ont été acquis ; certains sont déjà installés et en cours d'utilisation.
- Des locaux fonctionnels sont également aménagés pour abriter ces équipements tenant compte des conditions d'ergonomie
- Des équipements informatiques (ordinateurs) pour les bureaux des chefs de services, des assistantes et des enseignants sont actuellement disponibles dans les bureaux
- Des locaux à usage de bureaux sont disponibles pour les enseignants
- Les salles de classes ont une grande capacité
- Les étudiants vont incessamment arborer des uniformes, (une première à l'université) initiative à saluer ; ceci participe du souci de cultiver l'esprit de groupe et de promotion.

TABLEAU 1 : MATERIEL DE TP MIS A LA DISPOSITION DU DEPARTEMENT GENIE CIVIL DE L'IUT PAR LE CDP

Réf.	DESIGNATION	QUANTITE
G160	Aiguille vibrante électrique diam. 25	01
P8-0000	Machine d'essai de compression de 2000 KN	01
C361	Appareil Vicat	01
AT205	Malaxeur à béton de laboratoire capacité utile 120 l	01
B205/X5	Malaxeur à ciment de 5 litres	01
C363/01	Table à chocs pour mise en place du mortier dans les moules 4x4x16 cm	01
C365/C	Moules prismatique 4x4x16 cm à 3 alvéoles	04
AT211/L	Cône d'Abraham en acier galvanisé à fixation rapide	02
AT222/3	Moule cylindrique en acier diam. 16-H 32 cm	20
MOUCART1122	Moule cylindrique en acier diam. 11-H 22 cm	10
C290-03	Pot chauffant capacité 5 litres	01
AT280/2	Equerre de surfacage standard à appuis fixes pour éprouvettes diam. 16	01
AT280/2	Equerre de surfacage standard à appuis fixes pour éprouvettes diam. 11	01
Equi	Appareillage complet d'équivalent de sable	01
T642/B47	Machine à secouer les éprouvettes d'E.S.	01
TES-05721753	Enregistreur numérique de température	01
TES-06020645	Paquet Thermocouple K adapté	01
TES-05720580	Logiciel de récupération de données	04

TABLEAU 2 : RECAPITULATIF DU MATERIEL TOPOGRAPHIQUE DISPONIBLE A L'IUT

MATERIEL TOPOGRAPHIQUE	QUANTITE
Station Totale SOKKIA	5
Théodolite T1	3
Niveau Wild NAK2	2
GPS LEICA GS10 complet	1
Niveau Automatique NA724-Leica	1
GPS de Poche Garmin GS10	10
Table traçante format A1	1
Ordinateur Portable HP	1

En résumé, l'IUT présente un newlook qui est apprécié par toutes composantes (étudiants PATS PER).

Fait à Thiès le 19 février 2016